



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 8 décembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers  
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier  
Siège #3 - Madame Caroline Pinette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

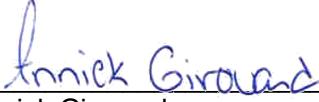
Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-12-305 / AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT 2025-001 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

Je, soussignée, la conseillère Nadia Hébert, donne avis de motion que le règlement |2025-001 ayant pour objet l'occupation et l'entretien des bâtiments sera présenté lors d'une séance ultérieure. La lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. MMe Annick Girouard directrice générale et greffière-trésorière a mentionnée quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

**ATTENDU QU'** un projet de règlement a été déposé.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 décembre 2025**.

  
\_\_\_\_\_  
Annick Girouard  
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0  
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459